



À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 18 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves.

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
RÉCIT LOCAL
SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES
REPLACEMENT À TEMPS PLEIN, DURÉE INDÉTERMINÉE
PNE 16-10-010 (E)**

Nature du travail

L'emploi de conseiller pédagogique au Récit Local est rattaché au service des ressources éducatives aux jeunes. Travaillant de concert avec une équipe et un réseau tant à la commission scolaire des Hautes-Rivières que dans les autres commissions scolaires, le conseiller pédagogique sera en mesure d'accompagner les intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique dans le contexte de l'utilisation pédagogique des technologies.

De façon plus particulière, le conseiller pédagogique sera responsable de :

- Soutenir et conseiller des directions d'établissement ainsi qu'accompagner des enseignants du primaire et du secondaire dans une utilisation pédagogique des TIC, notamment au regard des dossiers suivants :
 - TNI
 - Outils collaboratifs (office 365)
 - Technologies mobiles
 - Environnements numériques d'apprentissage
 - Aides technologiques pour les élèves qui ont des besoins particuliers
 - Approches techno pédagogiques
 - Etc.
- Créer des capsules de formation accessibles en ligne (traitement d'images, montage vidéo)
- Collaborer avec les conseillers pédagogiques disciplinaires en ce qui a trait à l'intégration pédagogique des TIC dans les programmes de formation
- Effectuer une veille d'information techno-pédagogique
- Participer à différents comités, recherche et développement
- Utiliser et transférer les connaissances issues de la recherche dans l'utilisation techno pédagogique des TIC.
- Gérer des communautés virtuelles
- Etc.

Le conseiller pédagogique doit avoir une excellente maîtrise des divers outils de collaboration en ligne ainsi que des connaissances issues de la recherche (CIR) dans le domaine des TIC.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation

Traitement annuel

De 40 845\$ (échelon 01) à 77 437 \$ (échelon 18).

N.B. : La Commission scolaire des Hautes-Rivières se réserve le droit, avant la nomination, de procéder à une vérification des antécédents judiciaires. La Commission scolaire des Hautes-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre faisant part de leur intérêt et l'expertise développée en lien avec les différents dossiers spécifiques de l'affectation, au plus tard le mercredi 9 novembre 2016, à 16h00, par télécopieur, par courriel ou par courrier à :

Service des ressources humaines
Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
cvprofessionnel@csdhr.qc.ca Télécopieur : (450) 359-1569

Seules les personnes retenues pour une entrevue de sélection seront contactées.

Fait à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, le 2 novembre 2016.